5.2 Circuit Inter Départemental Jeunes 28-45

22 mars à Limère, 11 avril au Bois d'O, 31 mai à Donnery, 21 juin à Sully / Loire, 27 septembre à Augerville, finale le 10 octobre

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses né(e)s après 2010, licencié(e)s dans une Association Sportive de la Ligue Centre-Val de Loire, titulaires d'un certificat médical enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental dont il dépend une fiche d'urgence médicale (un double étant dans le sac du joueur).

Catégories d'âge :

U10 :	né(e)s en 2016 et après	**Benjamin(e)s** :	13 et 14 ans	né(e)s en 2012 et 2013
U12 : 11 et 12 ans	né(e)s en 2014 et 2015	**Minimes :**	15 et 16 ans	né(e)s en 2011 et 2010

FORME DE JEU

Chaque joueur choisit de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

Golf kid's : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum (fixe à 9) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt ou Compact) – titulaire du drapeau jaune au minimum

U10 filles & garçons :	4 275 m maximum
U12, benjamines et minimes filles :	4 275 m maximum
U12, benjamins et minimes garçons :	4 910 m maximum

Score maximum (fixe à 9) : 18 trous – Filles et U12 garçons Index ≤36 – Benjamins et Minimes garçons Index ≤24

U10 filles & garçons :	4 275 m maximum		
U12 Filles :	4 275 m maximum	U12 Garçons :	4 910 m maximum
Benjamines :	4 660 m maximum	Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum	Minimes garçons :	5 945 m maximum

Sur chaque tour, les joueurs marqueront des points en fonction de leur classement au sein de leur série (voir détail ci-dessus) selon le barème ci-dessous. Pour les séries mixtes (golf kid's et U10), le barème garçons sera appliqué.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1er	135	135
2ème	101	101
3ème	81	81
4ème	68	68
5ème	57	57
6ème	47	47
7ème	41	41
8ème	34	34
9ème	27	27
10ème	24	24
11ème	20	20
12ème	19	19
13ème	18	18
14ème	17	17
15ème	16	16
16ème	15	
17ème	14	
18ème	13	
19ème	12	

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
20ème	10	
21ème	9	
22ème	8	
23ème	7	
24ème	6	
25ème	5	

Si un jeune change de série en cours d'année, il aura 1 classement sur chaque série et s'il est qualifié à la finale, cela sera sur la série sur laquelle il aura accumulé le plus de points.

A l'issue des 5 tours du circuit, les premiers joueurs de chaque série sur chaque inter département, seront qualifiés à la finale régionale selon les quotas suivants :

SÉRIE	GOLF KID'S	9 TROUS			18 TROUS							
		U10	U12 / BENJ. / MI.		U10		U12		BENJ.		MI.	
	MIXTE	MIXTE	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
18-36	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
37-41	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
45-28	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
TOTAL	18	18	12	27	3	6	6	12	6	12	6	12

A noter : si les conditions mentionnées dans le vademecum fédéral sont respectées, la série 18 trous du circuit du 31 mai, sera comptabilisée au Mérite National Jeunes.

ENGAGEMENTS

L'inscription se fera en ligne via la plateforme Hello Asso Loiret ou Eure et Loir au plus tard le mercredi précédent le tour.

Le droit de jeu sera de 12 € pour les joueurs sur 9 et 18 trous et comprendra un seau de balles. La gratuité sera appliquée pour les joueurs sur les ateliers.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

L'OBEC du Club Organisateur et 2 représentants du Comité Départemental organisateur du tour.

DÉPARTS ET RÉSULTATS

Les départs seront publiés, au plus tard 48h avant le tour sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr et celui des Comités Départementaux.

Les résultats des séries 9 et 18 trous seront publiés sur le site de la Ligue ainsi que ceux des ateliers lorsque le Comité Départemental organisateur du tour les aura transmis à la Ligue.

CADETS ET CHARIOTS

Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation d'un chariot électrique, d'un téléphone, d'un smartphone ou de tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc… devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir, entre les trous, sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.
Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs, si le Comité Territorial souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.